Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > **Logement social : Action Logement a attribué près de 59.000 aides et services (...)**



Logement social : Action Logement a attribué près de 59.000 aides et services en 2020 en Nouvelle-Aquitaine

jeudi 15 juillet 2021, par lpe

En 2020, le groupe Action Logement a accentué sa mobilisation en faveur du logement social et intermédiaire en Nouvelle-Aquitaine. Au total, ce sont plus de 691 millions d'euros qui ont été déployés en faveur des salariés des entreprises privées et agricoles et du financement de la construction et de la réhabilitation de logements. Au final, ce sont plus de 3500 logements dont la construction est programmée.

En dépit d'un contexte économique et social contraint, le groupe Action Logement, acteur majeur du logement social en Nouvelle-Aquitaine a renforcé son activité sur l'ensemble de la région en intensifiant la délivrance d'aides et de services, et en accentuant son effort de financement en faveur du logement des salariés des entreprises.

En 2020, ce sont 691 millions d'euros qu'Action Logement a mobilisé :

- Plus de 559 millions d'euros investis dans la construction de logements familiaux et de résidence collectives par les filiales immobilières du Groupe (Clairsienne, Domofrance, Enéal, Immobilière Atlantic Aménagement, Noalis, in'li Sud Ouest) et l'ensemble des opérateurs du logement social dans la région.
- Près de 52 millions d'euros consacrés aux opérations du programme national Action Cœur de Ville, dans 22 villes de la région
- Près de 58.800 aides et services attribués à des salariés pour un montant cumulé de 80 millions d'euros.

En Nouvelle-Aquitaine, Action Logement s'appuie sur un patrimoine de près de 88.000 logements et a procédé à près de 2300 mises en chantier.

Deux exemples:

A Périgueux, pour aider les plus fragiles, Domofrance livrait en octobre un nouveau centre d'hébergement, la résidence l'Hestia. Géré par l'association La Halte, il compte 46 logements collectifs répartis dans 2 bâtiments (accueil de familles et de personnes seules). Des logements plus pérennes, pour mieux répondre aux besoins des personnes en grande difficulté.

À Angoulême, plusieurs opérations sont en cours, notamment la réhabilitation d'une imprimerie en friche, place du Palet, qui a démarré fin 2020. Ce secteur classé « site patrimonial remarquable » répond à des règles d'urbanisme particulières destinées à mettre en valeur son patrimoine architectural. Le projet aboutira fin 2021 à la création de dix logements et d'un espace de coworking.